



MISE EN GARDE – ACHATS en ligne, avez-vous les bons réflexes ?

Êtes-vous à jour au niveau des conseils concernant la fraude ? Sachez que les fraudeurs utilisent des stratagèmes de plus en plus pernicieux et malheureusement efficaces pour parvenir à leurs fins. Si vous avez un doute concernant des achats en ligne, n'hésitez pas à questionner.



C'est pourquoi nous recommandons pour vos achats en ligne de :

- ne réaliser aucune transaction à partir de réseaux sans fil (Wi-Fi) publics;
- rechercher des sites de détaillants connus et fiables, disposant de sites Web sécurisés (débutant par « https:// »). Assurez-vous de la présence d'un cadenas en position fermée ou d'une clé en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.
- privilégier le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- maintenir à jour les programmes antivirus sur vos appareils.
- ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Pour les achats sur des sites de ventes et d'échanges de biens :

- vous renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction.
- valider l'image de l'article avec des moteurs de recherche, tels que Google images.
- privilégier une rencontre en personne avec le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat. Choisissez un lieu public, sécuritaire et privilégiez d'être accompagné.

Si vous avez malencontreusement suivi des indications et avez été victime d'une fraude, dénoncez-le aux policiers sans tarder.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site internet **À bas l'arnaque – Protégez-vous contre la fraude** : <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Communiquez avec votre Service de police local ou la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire).

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.